



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 8 avril 2020

COVID-19 / Avec près de 800 millions d'euros, un effort financier de l'État sans précédent pour les Pays de la Loire

Pour faire face à la crise sanitaire inédite que traverse aujourd'hui la France, l'État se mobilise pour soutenir l'économie du pays. Des moyens importants sont engagés pour venir en aide aux entreprises mais aussi pour assurer la pérennité des emplois grâce à la mise en place du chômage partiel.

Fonds de solidarité

L'État met en place un fonds de solidarité qui permettra le versement d'une aide défiscalisée allant jusqu'à 1500 euros aux plus petites entreprises, aux indépendants, aux micro-entrepreneurs et aux professions libérales touchées par la crise. Les collectivités peuvent contribuer au fonds, notamment pour permettre un second volet ajoutant un financement de 2000 euros pour certaines entreprises avec salariés et sans solution de trésorerie. Dans les Pays de la Loire, le versement de l'État devrait s'élever à plus de **63 millions d'euros**.

Plus d'infos : https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/DP-Fonds_de_solidarite.pdf

Dispositif de chômage partiel

Au 1^{er} avril, 21 209 demandes ont été déposées en Pays de la Loire pour 223 134 salariés et 95 millions d'heures.

Au total, en région Pays de la Loire l'État devrait financer le dispositif de chômage partiel à hauteur de **708 millions d'euros**. Les premières demandes du mois de mars ont été traitées : 4.5 millions d'euros ont déjà été versés aux entreprises.

Prêt Garanti par l'État

Le prêt garanti par l'État (PGE) est un prêt qu'octroie à une entreprise ou un professionnel sa banque habituelle, grâce à la garantie qu'apporte l'État sur une partie très significative du prêt.

L'État s'apprête à garantir au niveau national un montant global de prêts de 300 milliards d'euros. Pour le territoire des Pays de la Loire, le montant des prêts garantis par l'État pourrait atteindre **15,3 milliards d'euros**.

Plus d'infos : <https://www.economie.gouv.fr/files/files/PDF/2020/faq-pret-garanti.pdf>

En plus de ces mesures, l'État a lancé de nombreux autres dispositifs : report des paiements de cotisations sociales et d'échéances fiscales, aides à l'export, remboursement accéléré des crédits d'impôt TVA.

Service régional de la communication interministérielle

02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr

6 quai Ceineray - BP 33515
44035 Nantes